

Sorel-Tracy, le 12 janvier 2022

Aux parents d'élèves du Centre de services scolaire de Sorel-Tracy,

Aux élèves des Centres de formation professionnelle et d'éducation aux adultes de Sorel-Tracy,

Objet : Nouvelles directives gouvernementales en lien avec la COVID-19 – Retour en présentiel à compter du 17 janvier 2022

Bonjour à toutes et à tous,

Vous trouverez dans la présente lettre les nouvelles directives en vigueur pour le retour en classe à compter du 17 janvier 2022.

À compter du 17 janvier 2022, le retour en classe des élèves de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et secondaire, de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle se fera en présentiel, selon l'horaire habituel.

Les activités parascolaires et sportives demeurent toutefois suspendues.

Le port du masque sera obligatoire pour tous les élèves, en tout temps, à l'exception des élèves du préscolaire qui devront uniquement le porter dans le transport scolaire.

Des modifications ont été apportées aux directives en lien avec la gestion des cas et des isolements :

Une personne doit s'isoler si :

- Elle est déclarée positive à la COVID-19 à l'aide d'un test de dépistage rapide ;
- Elle est symptomatique et n'a pas accès aux tests de dépistage;
- Elle est symptomatique et refuse de faire un test de dépistage;
- Elle réside avec un cas positif à la COVID-19;

Il est primordial que les parents informent l'établissement scolaire dans le cas où leur enfant est positif à la COVID-19 ou s'il a été en contact avec un cas positif à la COVID-19 et qu'il a des symptômes.

Durée d'isolement et conditions de retour :

| Âge et statut vaccinal | Durée et conditions |
|---|--|
| 12 ans et plus, doublement vacciné(e) | <p>Isolement de 5 jours à partir de la date de début des symptômes, de la réalisation du test ou de l'isolement du contact familial.</p> <p>Retour possible au bout des 5 jours d'isolement uniquement s'il y a une diminution des symptômes et une absence fièvre depuis 24h ou plus.</p> <p>Au retour, pendant 5 jours : Port du masque en tout temps et distanciation de 2m lorsque possible.</p> |
| 12 ans et plus, non-doublement vacciné(e) | <p>Isolement de 10 jours</p> |
| Moins de 12 ans (primaire), peu importe le statut vaccinal | <p>Isolement de 5 jours à partir de la date de début des symptômes, de la réalisation du test ou de l'isolement du contact familial.</p> <p>Faire un test rapide à la maison le jour 5 (la veille du retour) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - S'isoler 5 jours de plus si positif ; <p>Retour possible au bout des 5 jours d'isolement uniquement s'il y a une diminution des symptômes et une absence fièvre depuis 24h ou plus ET un résultat négatif du test rapide la veille.</p> <p>Au retour, pendant 5 jours : Port du masque en tout temps et distanciation de 2m lorsque possible.</p> |
| Précolaire Enfants des classes spécialisés ou exemptés de masque | <p>Isolement de 5 jours à partir de la date de début des symptômes, de la réalisation du test ou de l'isolement du contact familial.</p> <p>Si possible, faire un test rapide à la maison le jour 5 (la veille du retour) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - S'isoler 5 jours de plus si positif ; - Retour si test négatif ou si impossible de faire un test rapide ET s'il y a une diminution des symptômes et une absence fièvre depuis 24h ou plus. |

La durée d'isolement devra être prolongée dans le cas où votre enfant était isolée en raison d'un contact avec une personne positive avec qui il ou elle réside et qu'il ou elle développe des symptômes par la suite.

Si vous ou votre enfant êtes présentement en isolement, veuillez noter qu'aucun changement n'est apporté aux consignes que vous avez déjà reçues.

Veuillez finalement noter qu'il est possible que des précisions ou des indications différentes du présent tableau concernant l'isolement de votre enfant soient applicables, selon le cas. Les consignes et directives exactes vous seront communiquées directement dans une telle situation.

Nous vous invitons à consulter régulièrement vos courriels, afin d'être informés d'éventuels changements ou modifications en lien avec les présentes directives.

Nous vous remercions de votre compréhension, de votre collaboration.

Espérant que ces informations puissent vous être utiles, veuillez agréer nos salutations distinguées.

Source : Laurence Cournoyer, directrice
Services du secrétariat général et des communications
Centre de services scolaire de Sorel-Tracy